

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 63 (1971)
Heft: 4

Artikel: Albert Theisz : ministre de combat pendant la commune
Autor: Beregi, Théodore
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Albert Theisz — Ministre de combat pendant la Commune

Par Théodore Beregi

Curieuse et attachante figure de la Commune de Paris et du mouvement ouvrier, Albert Theisz, oublié aujourd'hui, demeure pourtant une des personnalités les plus remarquables qui aient le mieux compris en leur temps l'importance des problèmes économiques et la mission sociale de la classe laborieuse.

Sa destinée fut exemplaire dans le combat, dans l'intrépidité, dans la solidarité humaine, identique avec ceux qui rêvaient opiniâtrement de la transformation éthique du monde.

Né à Boulogne-sur-Mer en 1839, Albert Theisz, fils d'un fonctionnaire alsacien, fit d'abord son apprentissage de ciseleur en bronze à l'âge de treize ans, tout en s'instruisant avec ardeur dans les cours du soir de l'Association philotechnique.

Habile dans son métier, travailleur acharné, il ouvre son propre atelier, rue Gessaint, dans le XVIII^e arrondissement, et l'affaire du jeune ciseleur marchait avec une certaine prospérité. Cela ne l'empêcha pas de s'intéresser plus particulièrement aux courants d'idées qui passionnaient les hommes, et aux questions sociologiques de la vie quotidienne qui furent au centre des préoccupations ouvrières.

Par une nécessité humaine et par un sens inné de la solidarité, à vingt-trois ans il prit part aux actions revendicatives des ouvriers bronziers; il se distingua immédiatement par son intelligence et son goût du combat, devint membre de la Première Internationale et secrétaire correspondant de la section parisienne.

En février 1867, il fut un des organisateurs de la grève des bronziers et du comité de la résistance. Puis il assista, en tant que délégué de son syndicat et correspondant de Paris, au Congrès de la Première Internationale, tenu à Bruxelles en 1868. «*Il s'y fit remarquer, écrit Fiaux, par sa parole diserte et toujours maîtresse d'elle-même.*»

Lorsque Napoléon III dissout la section parisienne de l'Association Internationale des Travailleurs, Theisz crée avec Varlin la Chambre fédérale des sociétés ouvrières. Cette même Fédération des Chambres syndicales dont il fut un des animateurs, proteste contre la répression des grévistes d'Aubin et de La Ricamarie en 1869; publie un Manifeste contre le plébiscite de l'Empire, organisé pour le 30 avril 1870 et signé, entre autres, par Theisz et Varlin.

Emprisonné à Mazas, puis déféré à la Haute-Cour de Blois, Theisz présenta sa propre défense devant ses juges avec beaucoup de vigueur et de fermeté:

« Depuis 1789, toutes nos Constitutions affirment et prétendent garantir la liberté, l'égalité, la fraternité. Or, chaque fois qu'un peuple accepte comme but une formule abstraite, philosophique, politique ou religieuse, il n'a plus de repos, ni trêve qu'il n'ait fait passer cet idéal du domaine des théories dans le monde des faits. Nous voulons, nous, faire descendre la formule révolutionnaire des abstractions politiques où elle se tient depuis 1789, dans les réalités sociales. »

Condamné en juillet 1870, juste à la veille de la guerre franco-allemande, à deux mois de prison et 500 franc d'amende, pour « *affiliation à une société secrète* », il recouvre la liberté le jour de la proclamation de la République. Aussitôt, il s'engage dans le 152^e bataillon de la garde nationale. Peu de temps après, il se présente devant les électeurs de la nouvelle Assemblée nationale. Il obtient près de 50 000 voix, mais il n'est pas élu député.

C'est alors qu'il reprend son action militante. Au Conseil fédéral de l'Internationale, Theisz suggéra la reconstitution de la section parisienne et figura dans le Comité chargé d'élaborer les statuts du nouveau Conseil fédéral.

Elu membre de la Commune, le 26 mars 1871, très populaire parmi les ouvriers, il fut délégué avec Léo Frankel à la Commission du travail et d'échange. D'esprit pondéré et ouvert à toutes les questions du mouvement social, partisan de la modération, il appartient avec Varlin et Benoît Malon à la tendance minoritaire qui s'opposa à l'institution du Comité de Salut public, qui « *par son pouvoir dictatorial, disait Theisz, est une véritable usurpation de la souveraineté du peuple* ».

Défenseur de la liberté, il était en fait, un démocrate et un républicain dans le sens constructif du terme. Il était convaincu que la méthode autoritaire aussi pernicieuse que dangereuse de la majorité, compromettrait la Révolution de la Commune dont il souhaitait le triomphe avec ferveur.

« Theisz fut un des rares ouvriers intelligents et bien équilibrés de l'état-major de l'Association Internationale des Travailleurs, écrivit le communard Da Costa. Physiquement, il était un petit homme à barbe rousse, au regard vif et doux, à la physionomie animée par cette étincelle de l'œil qui décèle l'intelligence. Calme et posé dans la discussion, sobre en paroles, mais s'exprimant toutefois avec clarté, il fut un de ceux qui honorèrent l'Assemblée communale¹. »

Le 31 mars, le directeur des Postes, Rampont, déserta et s'enfuit à Versailles pour rejoindre le gouvernement de M. Thiers. Avant de partir, il ordonna par des affiches à ses subordonnés d'abandonner leurs services, de quitter Paris sous peine de révocation.

¹ Da Costa: « *La Commune vécue* », Paris, 1903-1905, tome III, pages 47-48 (3 volumes).

La Commune de Paris nomma alors Albert Theisz directeur général des Postes et lui confia la tâche de réorganiser l'administration postale, laissée dans un état complètement anarchique.

«Theisz, écrit Lissagaray, trouva le service désorganisé, les bureaux divisionnaires fermés, les timbres dissimulés ou emportés, le matériel, les voitures et les cachets détournés, la caisse mise à sec.

«Theisz agit vite et énergiquement. Quand les employés arrivèrent comme d'habitude pour le départ, il les harangua, discuta. Peu à peu on se rallia. Les premiers commis reçurent la direction des services. On ouvrit les bureaux divisionnaires et en 48 heures, la levée et la distribution des lettres pour Paris furent réorganisées, malgré le gouvernement versaillais qui supprimait les arrivages des wagons-poste et retenait les correspondances à destination de Paris².»

C'est ainsi que grâce à sa promptitude, à sa persévérance et à son intelligence d'organisation, Theisz remit en marche l'appareil postal que le gouvernement versaillais avait voulu paralyser.

Dans sa première circulaire, adressée aux employés de l'Administration des Postes, il dit aux fonctionnaires de *«ne pas ménager leur zèle pour la chose publique et que la Commune saurait se souvenir de ceux que les menaces des adversaires n'avaient pu ébranler»*.

Theisz leur avait promis une réforme qui permettrait d'améliorer la situation des plus pauvres et de travailler efficacement à la réalisation du principe de l'équivalence des fonctions.

Malheureusement, malgré sa bonne volonté et son enthousiasme, il n'avait ni le temps ni la possibilité de mettre en application ses projets de réforme hardie et humanitaire, relatifs aux avancements et à l'augmentation des traitements des postiers, conformes à l'équité, car les troupes des généraux Galliffet et Trochu avaient pénétré dans Paris.

La guerre des barricades commença et Theisz fit un effort admirable pour sauver l'Hôtel des Postes de l'incendie qui embrassait Paris en proie à une guerre civile inexorable.

Puis, en uniforme de fédéré, ceinturé d'une écharpe rouge, coiffé d'un képi, il courut l'arme à la main sur la barricade de la rue d'Angoulême *«d'où fut tiré le dernier coup de canon de la Commune»*.

Après la semaine sanglante, il se réfugia chez un ami, pendant quelques jours, avant de prendre le chemin de l'exil à Londres.

Pendant neuf ans, il y vécut difficilement et travailla comme ciseleur en bronze. Mais le climat de Londres minait sa santé déjà fragile et lorsqu'il fut amnistié et qu'il revint en France en 1880, Theisz était déjà gravement malade. Néanmoins, il reprit son métier, et *l'Intransigeant* où collaborait Charles Longuet, son compagnon de lutte dans

² H. Lissagaray: *«Histoire de la Commune de 1871»*, Paris, Editeur Marcel Rivière, 1947, pp. 141, 182.

la Commune, lui confia la chronique ouvrière, où il analysa et jugea les questions de la condition sociale et économique du monde du travail avec pertinence et autorité.

Il dut cesser complètement son activité journalistique lorsqu'une maladie le cloua au lit. En effet, quelques mois plus tard, épuisé par les longues souffrances de l'exil et par une affection pulmonaire, il mourut en 1881, il y a quatre-vingt-dix ans, cette année.

Albert Theisz, selon Lissagaray, représentait «*au même titre que Varlin, Malon, Frankel, Langevin et Pindy, la pensée, l'effort et l'honneur du prolétariat parisien*».

Sa générosité égalait sa modestie et sa droiture morale. Esprit révolutionnaire, mais adversaire de la violence, de l'arbitraire, il combattit les tendances dictatoriales qui se manifestaient aux réunions du Comité central de la Commune, précisément parce qu'il estimait que l'émancipation complète des travailleurs ne pouvait se concevoir et s'accomplir que dans la liberté et dans le progrès continu de la société où se préparait et se formait l'armature d'une démocratie nouvelle et de la justice.

Tiré de «FO-Magazine»

Bibliographie

Cinquante ans de rapports entre patrons et ouvriers en Allemagne: tome II depuis 1945, de Pierre Waline, édité pour les «Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques» par Armand Colin, 103 Bd Saint-Michel, Paris V^e.

Dans un premier volume, consacré à une période qu'encadrent deux dates dramatiques, 1918 et 1945, l'auteur a montré comment une courageuse expérience de collaboration sociale, née alors que l'Empire allemand venait de s'effondrer, n'a duré que quelques années; comment aussi le recours des partenaires sociaux à l'État, dont l'arbitrage obligatoire se substituait à leurs libres accords, frayait la voie à la dictature nationale-socialiste. A partir de 1933, plus de syndicats, ni d'organisations patronales, mais l'embrigadement de tous dans un appareil totalitaire.

Lorsque l'Allemagne sort pantelante du cauchemar hitlérien, va-t-elle tirer la leçon de ses erreurs d'avant-guerre? Dans ce second volume, le quart de siècle qui vient de s'écouler nous apporte la réponse: la République fédérale, respectant l'autonomie des organisations de travailleurs et d'employeurs, a permis à ceux-ci d'établir entre eux un système de relations exemplaire.

Cette *Sozialpartnerschaft* ne s'est pas établie sans peine, sans conflits, parfois spectaculaires. Même hésitante, la collaboration des partenaires sociaux contribue à un relèvement économique qu'on a pu qualifier de miraculeux. Consolidée à travers une dizaine d'années à peu près exemptes de grèves, elle mérite que les Français comprennent son mécanisme et son esprit – et qu'ils connaissent les chefs, syndicalistes et industriels, qui courageusement et patiemment en ont été les constructeurs et en restent les mainteneurs.

Pierre Waline est agrégé d'histoire, ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, délégué général honoraire de l'Union des industries métallurgiques et minières, ancien vice-président du conseil d'administration du Bureau international du travail.

Son second volume, aussi intéressant que le premier, est véritablement un outil de travail pour tous ceux qui se préoccupent de l'évolution sociale et politique en Europe.